Var-Matin 14 Avril 2011 page 11

Roquebrune-sur-Argens

Légère hausse des taux des taxes locales

Riche de quarante-quatre questions, le conseil municipal, réuni mardi après-midi en mairie d'honneur, a présenté un très long chapitre des finances avec l'approbation du compte administratif, des comptes de gestion et l'adoption du budget primitif de la commune.

Ce chapitre a débuté par la fixation des taux des taxes directes locales pour l'exercice 2011. Et le maire a annoncé l'inévitable augmentation liée pour l'essentiel, selon lui, à la diminution de l'aide de l'Etat qui se confirme chaque année, et surtout à la facture des inondations qui ont coûté 1,5 M€ à la commune. Comme que l'aide perçue n'a couvert qu'à hauteur de 500000 €.

Pour autant, la hausse de la contribution directe des administrés se limitera à 2,5 %. Ainsi, la taxe d'habitation passera de 12,80 % à 13,13 % ; la taxe foncière bâti de 19,52% à 20,02 % et le foncier non bâti de 49,51% à 50,78 %. Cette augmentation permettra à la commune de percevoir 13,9 M€ de produit fiscal.

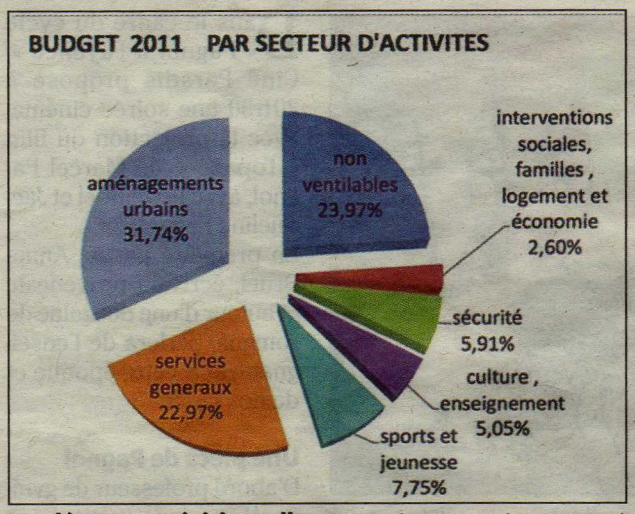

Les dépenses prévisionnelles par secteur. (Repro D. O.)

Intégration à la grande Agglo Fréjus St-Raphaël

La création de la communauté de communes ne semble pas peser sur le budget de la ville et, à ce sujet, Luc Jousse a annoncé à l'assemblée une décision prise le matin même par le préfet du Var qu'il a rencontré : « *Notre communauté de communes ne vivra pas aussi longtemps que prévu, puisqu'au plus tard le 1er janvier 2013, nous intégrerons la grande agglo de Fréjus-Saint-Raphaël en même temps que les communes de Bagnols-en Forêt, Les Adrets-de-l'Esterel et la communauté Pays de Fayence qui comporte huit communes. Une intégration qui pourrait même se faire dès le 1er janvier 2012.* »

Le compte administratif du budget principal présenté, comme l'ensemble des seize questions relatives aux finances, par Michel Bouvard, adjoint aux finances, a été voté avec un résultat de clôture de 2,6 M€.

Puis, les comptes administratifs des budgets annexes de l'assainissement et des caveaux ont été présentés, tous deux en excédent et confirmés par les comptes de gestion visés et certifiés par la Trésorerie. Les résultats comptables ont été affectés en partie à l'investissement.

Un budget primitif de 39,5 millions d'euros

L'adjoint aux finances a présenté ensuite le budget primitif 2011 à hauteur de 39, 5 M€ avec 23 M€ pour le fonctionnement, l'essentiel des dépenses étant consacrées à la masse salariale et aux frais généraux. 16, 5 M€ seront consacrés à l'investissement.

On retiendra, ici, les acquisitions foncières, la déviation de Sainte-Anne, le désenclavement du parking des douanes, les achats de matériel de transport, l'aménagement des courts de tennis, l'agrandissement du cimetière des Issambres.

Mais aussi et encore la réhabilitation des bâtiments scolaires, la poursuite des travaux concernant l'éclairage public et la voirie sous les trois pôles.

L'ensemble de ces délibérations ont été votées à l'unanimité des présents.

D. O.